



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

CTR
Renault
Rueil

l'étincelle

pour la construction d'un parti des travailleurs communiste révolutionnaire

Contact : ecrire@npa2009.org
Consulter : <http://www.npa-auto-critique.org/>

Contact : cr@convergencesrevolutionnaires.org

Lundi 27 janvier 2014

Hollande et Gattaz, unis pour la vie

Avec « le pacte de responsabilité », voilà Hollande qui assume complètement sa relation avec le patronat et affiche sa fidélité.

Une relation qui ne date pas d'hier : 20 milliards d'euros de « Crédit d'impôt-compétitivité-emploi » en guise de cadeaux de fiançailles. Pour mieux consommer le mariage, le président de la République entend remplacer cette mesure par la suppression des 35 milliards d'euros de cotisations familiales d'ici 2017, jusqu'ici financées par le patronat. Soit 15 milliards d'euros supplémentaires dans la poche des patrons.

Dans l'immédiat, Hollande prétend que les allocations familiales seront prises en charge par l'État. Mais une fois le patronat exonéré de ces charges, qu'est ce qui empêchera Hollande de prétexter, comme pour le chômage et les retraites, que les caisses sont vides pour purement et simplement réduire les allocations ?

Au bon peuple de payer l'offrande

Comment financer cette politique ? En faisant de nouvelles coupes budgétaires ! Hollande a annoncé 50 milliards d'économies d'ici 2017.

Premiers dans le viseur, les hôpitaux publics, la Sécurité sociale et les collectivités territoriales.

Côté santé : parmi les pistes du gouvernement, le déremboursement de nouveaux médicaments et soins, l'augmentation de sorties d'hôpitaux le jour même de la pratique de l'acte chirurgical, comme la poursuite des suppressions de postes.

Côté budgets régionaux et locaux : les associations, déjà prises à la gorge, qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la solidarité sociale et les activités culturelles, risquent de voir purement et simplement la fin des subventions.

Et tout ce que les services publics ou les associations ne pourront plus assurer, ce sera aux travailleurs de le financer en passant par des entreprises privées ou des mutuelles. De quoi appauvrir encore plus la majorité de la population.

Hollande, reprenant la même démagogie mensongère que Sarkozy, y est même allé de son couplet sur les « abus » du système de protection sociale. C'est oublier un peu vite que la moitié des chômeurs ne sont pas indemnisés et qu'une bonne

partie des plus pauvres ne touchent pas ce qui leur est dû, tellement les démarches pour faire valoir ses droits sont compliquées. Car là encore, le « choc de simplification » dont se vante Hollande, c'est pour les patrons, pas pour les exploités, pas pour les licenciés. L'assistantat en grand, et la facilité des démarches, c'est pour les barons du CAC 40.

Le patronat en redemande

Le patronat ne tarit ainsi pas d'éloges sur ce pacte de responsabilité. Hollande voudrait que le patronat s'engage, en échange, à créer un million d'emplois. Mais le président du Medef, Pierre Gattaz, annonce qu'il ne promet rien afin d'éviter que « ce pacte ne se transforme en contrainte ». Aux patrons l'assistance et la liberté de licencier. Aux travailleurs les contraintes, les bas salaires et le chômage : « Ne le répétez pas, mais le président Hollande est à la solde du Medef » a confié à la presse un des responsables du Medef qui a ajouté : il « est beaucoup plus facile de réformer sous un gouvernement de gauche que sous un gouvernement de droite, il y a moins de freins. »

En effet, d'autant que les directions des centrales syndicales préfèrent s'empêtrer dans le prétendu « dialogue social » qu'organiser une réelle mobilisation des travailleurs.

A quand la riposte ?

En tout cas, si les vœux de Hollande ont réjoui le patronat, ils n'ont rencontré que l'écœurement de l'opinion ouvrière. Reste à passer aux actes. Hollande et Gattaz nous cherchent ? Il faudra bien qu'ils nous trouvent.

Mythe et réalité du transport

Pour donner l'illusion d'un transfert sans problème sur Guyancourt, la direction ne cesse de faire pleuvoir les fausses informations. L'un de ses axes de propagande : le temps de transport, qui changerait à peine pour la majorité d'entre nous et qui serait généreusement compensé financièrement. Différents sites, comme celui de Michelin permettant de calculer des temps de trajet dans des conditions idéales, viennent à la rescousse de ces arguments bancals.

Tous ces chiffres sous-évaluent les risques d'embouteillages, longs et fatigants, que bon nombre d'entre nous vont devoir affronter plusieurs fois par semaine. Sur un site très mal desservi par les transports en commun, les temps de transport peuvent bondir de trois quarts d'heure à deux heures, voire plus, d'un jour à l'autre. Certains collègues présents là-bas en ont fait déjà les frais : quatre heures par jour dans sa voiture, en plus d'une journée de travail, c'est tout simplement insupportable. Et inacceptable.

Lavage de cerveau : nouvelle formule

A l'approche de la fermeture du site, Renault a trouvé une nouvelle technique pour éviter la contestation des salariés des sous-traitants Cofely et Samsic. On leur dit que leurs entreprises ont signé un contrat de 5 ans, censé les protéger et garantir qu'ils conserveront leur travail à Rueil pendant ces années. En réalité, le contrat n'assure pas le maintien des postes de travail sur le site de Rueil, mais simplement l'accord entre les deux directions à l'échelle de l'Île-de-France. Suppressions de postes, licenciement et mutations forcées sont donc toujours possibles à Rueil !

Coût du travail ? Et le coût de la vie !

La version finale de l'accord de compétitivité parle d'une « nécessaire limitation de la progression de la masse salariale dans une approche de modération salariale », avec en 2104 « l'objectif de développer la motivation (sic) et les parcours de carrière ». En clair, pas d'AGS et des miettes pour quelques-uns. Après le blocage des salaires en 2013 et les pertes de pouvoir d'achat accumulées les années précédentes, c'est au minimum 300 € d'augmentation qu'il faut imposer.

Jeunes en solde

A Renault, le contrat de génération, une des mesures phares de Hollande censé relancer l'emploi, a pris un nom curieux : « accord pour promouvoir l'emploi des jeunes et des séniors ». En fait, Renault va continuer à prendre des apprentis, des CIFFRE et des contrats de professionnalisation (5% des effectifs, sous peine de pénalité financière) : une main d'œuvre bon marché. 10 % des embauches en CDI leur seront réservées, soit au mieux 76 embauches d'ici 2016 en France, filiales comprises !

Un accord qui sonne faux

Dans le même contrat de génération, on peut lire sans rire : « Seniors : priorité au maintien dans l'emploi ». L'accord prévoit même de réserver 2% des embauches en CDI au plus de 50 ans. Mais ça fait combien en réalité ? 15 embauches en 3 ans ! Pendant ce temps, Renault fait tout pour pousser les plus âgés à accepter des départs anticipés, à leurs frais. Ça valait bien un accord.

Au secours de l'emploi ou des licenciés ?

Lorsque PSA a décidé la fermeture de l'usine d'Aulnay (3 000 suppressions d'emplois), le gouvernement, gêné par les actions des grévistes, a fait mine de s'en préoccuper. Mais il n'a rien fait. Maintenant que l'usine est fermée, le gouvernement vole au secours de la famille Peugeot en mettant avec nos sous environ 750 millions d'euros dans le capital du groupe. Loin de s'opposer aux suppressions d'emploi dans les grandes entreprises, l'Etat les encourage. A ce prix là, il aurait largement pu trouver un emploi, et un emploi utile, aux milliers de salariés licenciés.

Ils ont eu raison de se battre

Les salariés de Goodyear d'Amiens-nord, en lutte depuis des années contre la fermeture de leur usine, ont finalement réussi à arracher le triplement des indemnités de départ initialement prévues. Malgré la combativité dont ils ont fait preuve, les 1170 salariés de Goodyear n'ont pu interdire les licenciements. Il aurait fallu pour cela que leur lutte s'étende aux autres entreprises touchées par les plans « sociaux ». Mais ils ont montré qu'ils avaient eu raison de relever la tête.

Chantage à la nuit

Dans la nuit du 21 au 22 avril, un technicien de 35 ans s'est suicidé sur le site de Renault Cléon. Au mois de décembre, les résultats des enquêtes du CHSCT, de Technologia et de l'inspection du travail confirmaient ce que pensaient ses collègues : il est passé à l'acte sous la pression de la direction. Celle-ci le menaçait parce qu'il participait à la grève contre l'accord de compétitivité entraînant la suppression de 17 à 21 jours de congés annuels pour les travailleurs de l'usine. Dans une lettre manuscrite du technicien, retrouvée après le drame, un « chantage à la nuit » était dénoncé noir sur blanc : s'il continuait la grève, il serait muté à un poste à la journée et perdrait sa prime de nuit, soit 25 % à 30% de son salaire. Quand les pressions financières s'accumulent et que l'avenir s'assombrit, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Un procès verbal pour harcèlement moral sera établi contre Renault SAS. Une première étape vers la reconnaissance de la responsabilité pleine et entière de l'entreprise dans le suicide de nombreux salariés, comme au Technocentre ?